



« DIRIGEZ VOTRE CORPS ET VOTRE PENSEE DANS L'ACTION »

Bulletin d'inscription

à retourner à Claire de OBALDIA, 21 rue de Charonne, 75011 PARIS

(un bulletin par personne)

Je m'inscris à une prochaine session du cycle de formation, **en 2010**

1. Date de début de cycle de formation souhaitée :

Les dates suivantes indiquent le début d'un cycle de 6 modules.

La formation se déroule en petits groupes, ce qui permet d'établir un calendrier personnalisé au groupe lors du début de chaque session.

Module d'introduction :

12 janvier 9 février 16 mars 13 avril 18 mai

2. Modules demandés :

Introduction Observer ses habitudes Rééquilibrer objectifs et moyens
Se recentrer La force de la pensée Synthèse

3. Nombre de sessions de suivi individuel :

Participant :

M/Mme.....

Fonction..... Service.....

Tél..... email.....

Responsable suivi inscription :

M. /Mme.....

Fonction..... Service.....

Société / Établissement.....

Adresse

.....

Code Postal Ville.....

N° TVA intra communautaire..... Siret.....

NAF / Activité.....

Tél..... email.....

Adresse de facturation, si différente, ou prise en charge par organisme collecteur :

M. /Mme.....

Société / Établissement.....

Adresse

.....

Code Postal Ville.....

Tél..... email.....

Cachet / Signature

Une convention de formation simplifiée vous sera adressée à réception de votre inscription.

Conditions d'inscription

Les frais de participation comprennent : la formation, le support pédagogique, la pause. A réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de Convention de Formation Simplifiée. Conditions et moyens de paiement : par chèque à l'ordre de CLAIRE de OBALDIA. Le règlement doit obligatoirement être effectué avant le stage. Pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture leur sera communiquée après la formation. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 45 jours. Règlement par OPCA : il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA, de faire votre demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc "adresse de facturation". Votre dossier de prise en charge devra nous être parvenu avant le début du stage.

Conditions d'annulation

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début du stage, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% des frais de participation pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais le participant pourra se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation ou de modifier le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent ou en raison d'un trop faible nombre de participants. Dans cette hypothèse de report, les sommes versées par les participants leur seront restituées.

Les informations ci-dessus sont nécessaires à notre organisme pour traiter votre inscription.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.